

TEST SUR LES SOLUTIONS ALTERNATIVES AUX ANTIFOULING DANS L'ARCHIPEL DE CHAUSEY

Mars 2019 - SB

Territoire



Archipel de Chausey

Problématique/objectif

La peinture antifouling contenant des biocides est nocive pour la santé humaine, la qualité de l'eau et la vie sous-marine. Associé à Finistère 360, qui a mené simultanément la même action en mer d'Iroise, le programme a proposé à des plaisanciers de l'Association des Plaisanciers du Hérél d'expérimenter des alternatives à la peinture antifouling classique. Différentes méthodes ont été testées sur les coques des navires de plaisanciers volontaires afin d'évaluer l'impact réel de ces alternatives sur l'environnement, leur efficacité en fonction des différents usages des bateaux, de mesurer le coût et l'acceptabilité des plaisanciers pour les utiliser. Un laboratoire indépendant a été chargé de réaliser les analyses pour l'Iroise et Chausey.

Ce travail a pour objectif de guider et sensibiliser les usagers recherchant des solutions adaptées à leur navire et son usage.

Enjeux détaillés

Promouvoir une navigation éco-responsable en adéquation avec les objectifs de préservation d'un espace marin protégé

Activités /pratiques /facteur d'influence

Antifouling pauvre ou exempt de biocide pour limiter la pollution du milieu naturel marin et les risques sanitaires (lors de la pose).

Contacts

Conservatoire du littoral
Responsable :
Philippe Burgevin
Référént Centre-Manche
Iles Chausey
02 31 15 29 98
ph.burgevin@conservatoire-du-littoral.fr

Contexte/Méthodologie/ Mise en œuvre

Afin de disposer de données objectives sur les alternatives aux antifouling « classiques » Finistère 360 a proposé au Conservatoire du Littoral et à l'Agence Française pour la Biodiversité de tester leurs impacts sur le milieu (relargage de substances et tests en éco-toxicologie) et leur efficacité (contre le fouling) sur une vingtaine de bateaux de propriétaires volontaires et sur des plaques immergées.

L'évolution du fouling a été suivie par observation visuelle des plaques et des coques, prises de photographies et vidéos à intervalles réguliers. L'Université de Bretagne Sud et le laboratoire Labocéa ont analysé ces suivis et ont parallèlement réalisé des tests éco toxicologiques et des analyses physicochimiques sur les déchets produits par chaque alternative testée.

Plusieurs types d'alternatives ont été testés : peinture avec ou sans biocide, adhésif, ultra-sons et méthodes mécaniques (brosse, nettoyeur Haute Pression), bâche.

Partenaires / Gouvernance / Financement

Le projet est porté par le Conservatoire du littoral, en partenariat avec le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) et l'Association des Plaisanciers de Hérél.

Le projet est soutenu financièrement par :

- L'Agence de l'eau Seine-Normandie
- L'Agence Française pour la Biodiversité



Réunion de présentation des
alternatives aux antifouling le
24/07/18 à Chausey



Coûts (pour le gestionnaire)

Acquisition de matériels / expérimentation d'alternatives à la peinture antifouling : 3 950 €
Etudes scientifiques / alternatives antifouling : 23 420 €

Coûts (pour l'utilisateur)

Il sera fonction du dispositif retenu par le plaisancier. Ramené au m², le coût d'un dispositif antifouling varie de 25 € à 140 €, à pondérer selon la durée de vie du dispositif (1 à 5 ans selon les recommandations des fabricants).

Témoignage

Vidéo sur les alternatives aux antifouling – Finistère 360 – décembre 2018

<http://www.aires-marines.fr/Concilier/Econavigation>



Difficultés rencontrées

Mise en œuvre des protocoles de suivi des coques se heurtant à la turbidité de l'eau du port.

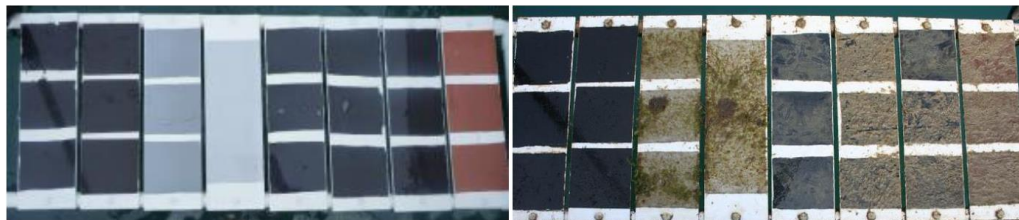


Immersion des plaques par des volontaires de l'APH

Descriptif technique

L'étude comprend les volets suivants :

- Etude du développement du fouling à partir de photos sur une période de 2 ans (2016-2017) :
 - ✓ Suivi de 8 bateaux (7 au Hérél et 1 à Cancale) dont les propriétaires fournissent régulièrement un retour sur l'efficacité du produit et sa facilité d'utilisation ainsi que des vidéos permettant d'évaluer le retour du fouling sur la coque.
 - ✓ Parallèlement, deux plaques ont été immergées dans le port de Hérél ainsi qu'à Chausey. Suivies par les plaisanciers de l'APH et les gardes du littoral du SyMEL, elles ont permis d'évaluer l'efficacité d'alternatives à la peinture antifouling classique. Ces plaques ont été étudiées pendant deux saisons.
- La première immersion des plaques a été l'occasion d'une animation au Hérél, en présence des deux laboratoires chargés du suivi scientifique du programme, afin d'informer les différents acteurs impliqués : Association des Plaisanciers de Hérél (APH), Syndicat Mixte « Espaces naturels de la Manche », Agence des Aires Marines Protégées, Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Etude de la lixiviation en laboratoire des revêtements alternatifs testés sur les différents navires afin de déterminer les molécules pouvant être relarguées en milieu marin après détermination du type de molécules présentes dans les peintures, puis de mesurer des molécules pouvant être mises en suspension dans de l'eau de mer en présence des techniques testées (peintures et adhésifs).
- Evaluation de l'impact environnemental des revêtements à partir d'une étude éco toxicologique sur microalgues (évaluation de l'inhibition de croissance), sur larves de crustacés et de poissons (bar) (suivi de la mortalité).
- Etude sur le volet déchet : détermination du type et du volume de déchets produits par les différentes alternatives et de leur toxicité (emballages, matières organiques produites pour les alternatives de type « lavage de carène »...).



Observations photographiques sur deux saisons d'immersion des supports

Résultats obtenus et perspectives

Après étude et analyse des quatre grandes familles de dispositifs étudiés (procédé mécanique, peinture avec biocides, peinture « release » et adhésifs) il ressort que chaque dispositif a des avantages et des inconvénients mais que, mis à part les procédés mécaniques sur coque nue, aucun dispositif est inoffensif.

Le produit retenu par le plaisancier sera fonction des niveaux de curseur que chacun voudra bien prendre en compte entre efficacité, praticité, toxicité et coût. Pour aider les plaisanciers dans leur choix, des documents de vulgarisation seront réalisés et diffusés courant 2019 (livrets d'accueil des ports et fiches produits).

Un plan de communication sur ce projet est en cours d'élaboration pour 2019.

Des réunions d'information locales auprès des plaisanciers seront programmées également courant 2019.

Références / Bibliographie / code PAMM

Etude nouveaux antifouling – Finistère 360 – décembre 2018

Vidéo sur les alternatives aux antifouling – Finistère 360 – décembre 2018

<http://www.aires-marines.fr/Concilier/Econavigation>